

**ENS Cachan  
Antenne de Bretagne**

**Concours d'entrée  
Département 2SEP**

---

**Rapport de jury  
Session 2012**

**Nb :** Comme indiqué ci-dessus, ce rapport concerne la session 2012 du concours d'entrée au département Sciences du Sport et Éducation Physique (2SEP) de l'École normale supérieure (ENS) de Cachan - Antenne de Bretagne. Il ne présage en rien du type de sujets posés lors des prochaines sessions du concours d'entrée. Nous invitons donc les candidats des prochaines sessions à se préparer en fonction de la totalité du programme.

**Président du concours :** Jean-Yves Mérindol, Directeur de l'ENS de Cachan

**Vice-président du concours :** Jacques PRIOUX, Directeur du Département 2SEP

## **Avant propos**

Comme pour les sessions précédentes du concours d'entrée, il doit être rappelé aux lecteurs de ce rapport que les missions de l'ENS Cachan sont de *«préparer, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire ou dans les classes préparatoires, ainsi qu'à l'enseignement secondaire, et plus généralement, au service des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises. Elle exerce ses missions principalement dans les disciplines technologiques, scientifiques et de gestion»*. L'ordre dans lequel ces missions sont présentées n'est pas anodin. Le département Sciences du Sport et Education Physique (2SEP), à l'instar des autres départements de l'ENS Cachan, se doit de remplir ces missions. Nous invitons donc les candidats aux prochaines sessions du concours à bien réfléchir sur les motivations qui les animent en cherchant à intégrer le département 2SEP de l'ENS Cachan – Antenne de Bretagne. Il est en effet important de rappeler ici que 70 % des élèves de l'ENS Cachan, tous départements confondus, poursuivent leur cursus universitaire en formation doctorale. Le souhait de la direction du département 2SEP est donc que le plus grand nombre de ses élèves passent l'agrégation externe en Education Physique et Sportive (EPS) puis poursuive leur cursus universitaire en formation doctorale quelque soit leurs domaines scientifiques de prédilection (SVS, SHS, Sciences pour l'ingénieur etc.).

S'agissant de ce rapport nous invitons les candidats à la prochaine session du concours à le lire attentivement afin de se mettre dans les meilleures conditions pour la préparer. Nous leur recommandons également de ne pas se laisser impressionner par le contenu de certains rapports de jury qui peuvent sembler décourageant au premier abord. Les épreuves de ce concours sont accessibles au plus grand nombre d'étudiants STAPS dès lors qu'ils y consacrent du temps pour s'y préparer. Nous renvoyons, à cet égard, les candidats à la prochaine session du concours, à la lecture de son programme et nous les invitons à se préparer en fonction de la totalité de ce programme.

**Jacques Prioux**  
**Vice Président du concours**  
**Directeur du département 2SEP**

**Sommaire**

Textes	p. 4
Informations générales	p. 6
Statistiques par épreuve	p. 7
Rapports épreuves d'admissibilité	p. 8
Rapports épreuves d'admission	p. 16
Rapports épreuves pratiques sportives	p. 19

## Textes

**IMPORTANT : Le texte qui suit n'est pas l'arrêté officiel paru au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce texte, non officiel, a pour unique vocation d'informer les candidats au concours d'entrée des changements qui lui sont relatifs (Changements effectifs depuis la session 2010 de ce concours).**

NOR : ESRS0900447A

RLR : 441-0

arrêté du 28-10-2009

ESR - DGESIP

*Vu code de l'Éducation, notamment article L. 716-1 ; loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 87-698 du 26-8-1987, modifié par décrets n° 94-1161 du 22-12-1994 et n° 2003-105 du 5-2-2003 ; arrêté du 9-9-2004 modifié par arrêté du 28-11-2005, notamment article 2 ; arrêté du 28-11-2006 modifié par arrêté du 5-11-2008*

Article 1 - L'arrêté du 28 novembre 2006 susvisé est modifié conformément aux dispositions des articles 2 à 3.

Article 2 - L'article 1 est modifié comme suit :

I - Le 15<sup>ème</sup> alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :- Sciences du sport et éducation physique (2SEP).

II - Le 17<sup>ème</sup> alinéa est remplacé par les dispositions suivantes : *«Pour être nommés élèves de l'École normale supérieure, les candidats du concours 2SEP doivent être titulaires d'un DEUG STAPS ou d'une deuxième année de licence (L2) STAPS ou avoir capitalisé 120 crédits E.C.T.S. (European Credit Transfer System) en U.F.R. STAPS».*

Article 3 - L'article 15 est remplacé par les dispositions suivantes :

**Art. 15** - Sciences du sport et éducation physique (2SEP).

Le concours sciences du sport et éducation physique comporte les épreuves suivantes :

### **Épreuves écrites d'admissibilité**

1. Composition de sciences de la vie et activité physique (durée quatre heures, coefficient 4)
2. Composition de sciences humaines et sociales et activité physique (durée quatre heures, coefficient 4)
3. Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives (durée quatre heures, coef. 6)

### **Épreuves d'admission**

#### **1. Épreuve écrite :**

Épreuve de langue vivante étrangère (durée deux heures, coefficient 2). L'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte exclusivement sur l'anglais. L'épreuve consiste en un exercice de version, éventuellement complété par un exercice d'expression en anglais, en réponse à une ou deux questions sur le texte.

#### **2. Épreuves orales (leurs durées sont fixées par le jury) :**

2.1 Épreuve orale relative aux activités physiques, sportives et artistiques (coefficient 5).

2.2 Épreuve orale de langue vivante étrangère (coefficient 2). L'épreuve orale de langue vivante étrangère porte exclusivement sur l'anglais. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en anglais d'intérêt général ou sportif.

**3. Épreuves de pratique sportive :**

3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire : Épreuve de sauvetage (coefficient 2)

3.2 Épreuve de pratique sportive de polyvalence (coefficient 3) : Le candidat choisit une activité physique sportive et artistique (APSA) parmi la liste suivante : gymnastique (sol), athlétisme (longueur et 400m), sport collectif (handball), combat (judo), raquette (badminton), activité physique de pleine nature (A.P.P.N. : escalade), activité physique d'expression (APEX : danse). Cette APSA devra être différente de celle choisie pour l'épreuve de pratique sportive d'option.

3.3 Épreuve de pratique sportive d'option (coefficient 4) : Le candidat choisit une APSA parmi la liste suivante : gymnastique (sol), athlétisme (longueur et 400m), sport collectif (handball), combat (judo), raquette (badminton), A.P.P.N. (escalade), APEX (danse). Cette APSA devra être différente de celle choisie pour l'épreuve de pratique sportive de polyvalence.

Article 4 - Le directeur de l'École normale supérieure de Cachan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Fait à Paris, le 28 octobre 2009

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Patrick Hetzel

## Informations générales

	nb de postes	nb d'inscrits	nb de présents	nb d'admissibles	Admissibilité nb de points (moyenne)	nb de classe	Admission nb de points (moyenne)	nb de poste pourvus	dernier appelé
2002	10	247	117	21	52.51 (5.25)	11	268.02(08.65)	10	10 <sup>ème</sup>
2003	10	237	95	32	42.49 (4.25)	11	267.02(08.61)	10	10 <sup>ème</sup>
2004	10	170	83	30	75.50 (7.55)	12	311.00(10.03)	10	10 <sup>ème</sup>
2005	9	191	157	30	126 (9.00)	12	352.00(11.00)	10	10 <sup>ème</sup>
2006	10	200	147	30	131 (9.36)	12	347.50(10.86)	11	11 <sup>ème</sup>
2007	10	153	106	32	126.52 (9.04)	14	340.50(10.64)	10	10 <sup>ème</sup>
2008	10	132	108	26	114.76 (8.20)	11	309.22(09.66)	10	10 <sup>ème</sup>
2009	10	92	60	25	103.52 (7.39)	12	328.25(10.26)	11	11 <sup>ème</sup>
2010	10	88	68	28	108.00 (7.71)	10	347.00(10.84)	10	10 <sup>ème</sup>
2011	10	108	87	28	109.00 (7.79)	11	358.70(11.21)	11	11 <sup>ème</sup>
2012	10	121	102	28	148.46 (10.60)	11	347.02 (10.84)	11	11 <sup>ème</sup>

## Statistiques par épreuve

### Admissibilité

#### Épreuve de Composition de Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) et activité physique

Total candidats inscrits : 121	Note mini : 1.50
Candidats présents : 100	Note maxi : 14.0
Candidats absents : 21	Moyenne : 6.51 ± 2.71

#### Épreuve de Composition de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et activité physique

Total candidats inscrits : 121	Note mini : 0.00
Candidats présents : 101	Note maxi : 16.0
Candidats absents : 20	Moyenne : 6.29 ± 3.61

#### Épreuve de Dissertation de Culture Générale en relation avec les activités physiques et sportives

Total candidats inscrits : 121	Note mini : 2.0
Candidats présents : 102	Note maxi : 15.0
Candidats absents : 19	Moyenne : 7.51 ± 3.29

### Admission

#### Épreuve de sauvetage

Total de candidats : 28	Note mini : 4.0
Candidats présents : 28	Note maxi : 20.0
Candidats absents : 0	Moyenne : 14.27 ± 3.84

#### Épreuve APSA

Total de candidats : 28	Note mini : 2.0
Candidats présents : 28	Note maxi : 18.0
Candidats absents : 0	Moyenne: 11.11 ± 4.31

Épreuve d'athlétismeOption

Total de candidats : 8      Note mini : 5.00  
 Candidats présents : 8      Note maxi : 12.50  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 10.19 ± 2.42

Polyvalence

Total de candidats : 3      Note mini : 5.00  
 Candidats présents : 3      Note maxi : 8.00  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 6.83 ± 1.61

Épreuve de danseOption

Total de candidats : 4      Note mini : 12  
 Candidats présents : 4      Note maxi : 18  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 14.63 ± 2.50

Polyvalence

Total de candidats : 4      Note mini : 8.0  
 Candidats présents : 4      Note maxi : 15.0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 10.50 ± 3.32

Épreuve de handballOption

Total de candidats : 3      Note mini : 7.00  
 Candidats présents : 3      Note maxi : 16.00  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 11.33 ± 4.51

Polyvalence

Total de candidats : 6      Note mini : 7.00  
 Candidats présents : 6      Note maxi : 13.00  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 9.75 ± 2.19

Épreuve de judoOption

Total de candidats : 1      Note mini : 14.50  
 Candidats présents : 1      Note maxi : 14.50  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 14.50 ± 0.00

Polyvalence

Total de candidats : 0      Note mini : 0  
 Candidats présents : 0      Note maxi : 0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 0

Épreuve de langueEpreuve écrite d'anglais

Total de candidats : 28      Note mini : 4.50  
 Candidats présents : 28      Note maxi : 16.50  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 9.18 ± 2.68

Épreuve de badmintonOption

Total de candidats : 8      Note mini : 7.00  
 Candidats présents : 8      Note maxi : 16.00  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 11.78 ± 2.85

Polyvalence

Total de candidats : 10      Note mini : 6.50  
 Candidats présents : 10      Note maxi : 10.50  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 8.50 ± 1.52

Épreuve d'escaladeOption

Total de candidats : 1      Note mini : 15.50  
 Candidats présents : 1      Note maxi : 15.50  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 15.50

Polyvalence

Total de candidats : 5      Note mini : 3.50  
 Candidats présents : 5      Note maxi : 9.00  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 7.20 ± 2.14

Épreuve de gymnastique au solOption

Total de candidats : 3      Note mini : 8.60  
 Candidats présents : 3      Note maxi : 13.80  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 11.77 ± 2.78

Polyvalence

Total de candidats : 0      Note mini : 0  
 Candidats présents : 0      Note maxi : 0  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 0

Epreuve orale d'anglais

Total de candidats : 28      Note mini : 6.75  
 Candidats présents : 28      Note maxi : 16.00  
 Candidats absents : 0      Moyenne : 11.28 ± 2.34

## LES RAPPORTS

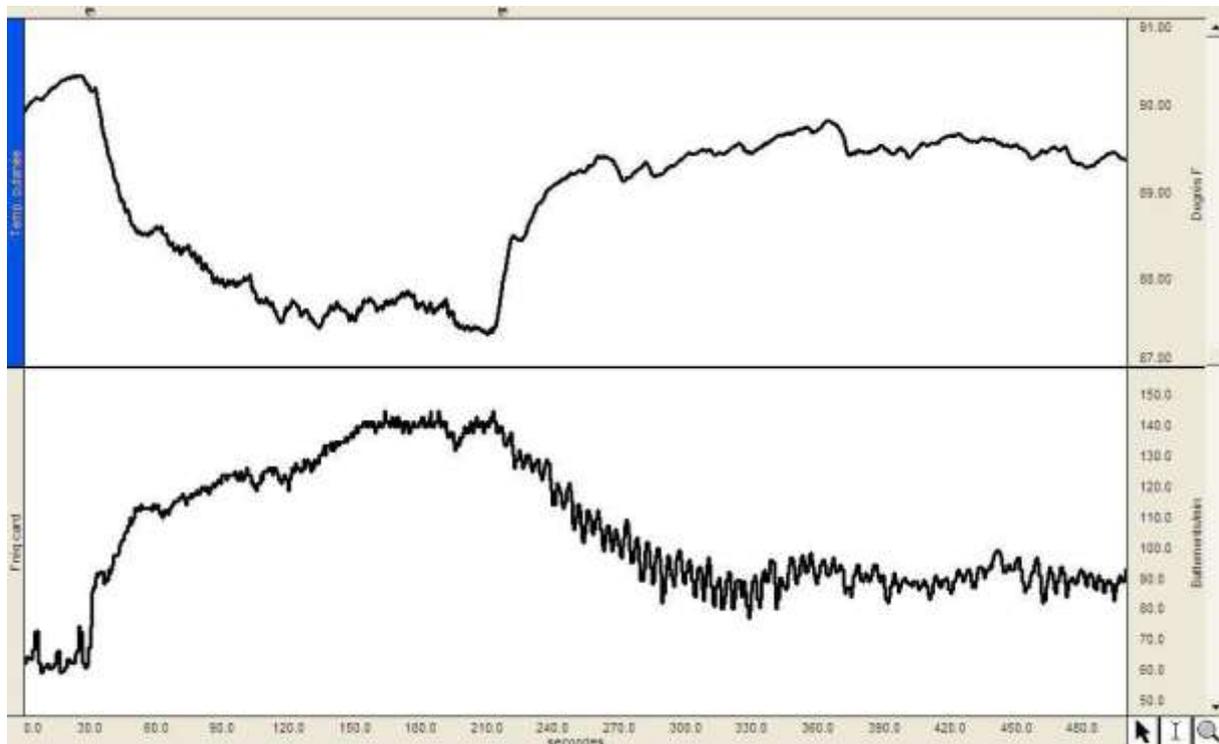
## Admissibilité

## Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique

Sujet 1 :

## Sujet 1 : Physiologie

« La figure ci-dessous présente l'évolution de la température cutanée (tracé supérieur) et de la fréquence cardiaque (tracé inférieur) chez un homme âgé de 20 ans lors d'un exercice physique d'intensité constante (step test). La température cutanée a été mesurée à l'aide d'une thermistance placée sur la peau derrière l'épaule au niveau du muscle trapèze.



1. Analysez et interprétez la figure ci-dessus. Expliquez, en vous basant sur vos connaissances, le(s) mécanisme(s) de régulation impliqué(s) dans ces modifications.
2. Proposez, en l'expliquant, une méthode permettant d'évaluer, à partir des seules données de la figure ci-dessus, l'intensité de l'effort chez cette personne. »

La réponse au sujet n°1 nécessitait deux approches distinctes. La première, en réponse à la partie de la question : "Analysez et interprétez la figure ci-dessus.", était une analyse de résultats expérimentaux et leur interprétation. La seconde, relative à la partie de la question : "Expliquer, en vous basant sur vos connaissances, le(s) mécanisme(s) de régulation impliqué(s) dans ces modifications." était plus théorique.

Dans la première partie, il s'agissait de développer une démarche classique comprenant :

- La description des données. Dans le cas présent, les différentes phases de l'adaptation de la fréquence cardiaque à l'exercice étaient attendues : augmentation instantanée, puis progressive avant un état stable, puis la diminution progressive dès l'arrêt de l'exercice. De la même façon, pour les variations de la température cutanée : diminution dès le début de l'effort, stabilisation pendant l'effort, puis retour à la fin de l'effort. Rappelons que la description prépare l'interprétation : elle met l'accent sur différents points des données expérimentales qui permettront d'introduire les différentes notions de physiologie de l'exercice (cf. infra pour les exemples).

- L'interprétation. Elle reprend chaque point détaillé dans les résultats, et les utilise comme argument pour démontrer les différents mécanismes. Par exemple, l'augmentation instantanée dès le début de l'exercice représente l'accrochage cardiaque ; le temps de latence avant que la fréquence se stabilise au début de l'effort puis après l'arrêt de l'exercice permet d'introduire les notions de déficit et de dette en oxygène.

Bien que faisant plus particulièrement appel aux connaissances théoriques des candidats, la seconde partie doit rester étroitement liée à la première. Il s'agissait d'expliquer les mécanismes physiologiques sous-jacents aux notions décrites précédemment. Par exemple, l'arc réflexe «récepteurs articulaires et musculaires - système nerveux autonome» à l'origine de l'accrochage cardiaque. D'une manière générale, les copies étaient de meilleur niveau que les années précédentes. L'orthographe et la syntaxe sont très correctes. Concernant le fond, les candidats ont dans l'ensemble bien décrit les deux graphes proposés, en distinguant correctement les différentes phases. L'interprétation et l'explication sont en revanche de moins bonne tenue. Pour l'interprétation, le défaut le plus courant consiste à ne pas aller au bout du raisonnement. Par exemple, ne pas définir l'accrochage cardiaque après avoir décrit l'augmentation instantanée au début de l'exercice. Quant à l'explication des mécanismes, elle était souvent déconnectée de la partie précédente et prenait la forme d'une restitution scolaire de connaissances.

En plus des connaissances théoriques, ce sujet nécessitait surtout la maîtrise d'une démarche logique d'argumentation. Il est donc rappelé aux candidats que la préparation de cette épreuve ne vise pas uniquement à connaître les différents chapitres d'ouvrages traitant de la physiologie de l'exercice physique. Ce type de connaissance permet de restituer scolairement les connaissances acquises mais pas mieux. Comme pour d'autres concours, la réussite à cet écrit nécessite de la part du candidat qu'il soit capable d'articuler ses connaissances et de les organiser en fonction du contexte imposé par la question posée. Il s'agit d'une véritable compétence, qui s'acquiert par l'entraînement à ce type de sujet.

## **Sujet 2 :**

**«En quoi la programmation et le contrôle du mouvement permettent l'atteinte de l'expertise dans les activités physiques et sportives ? »**

## **Contenus attendus en rapport avec le sujet**

Le positionnement du sujet s'inscrit bien dans le programme «sciences de la vie et activité physique : le mouvement, de l'élaboration de la commande à l'exécution».

Le sujet prenait partiellement position car il disait "*En quoi*", invitant le candidat à démontrer et à argumenter et partiellement à réfuter la proposition.

Une bonne copie devait articuler les éléments suivants (pas obligatoirement dans cet ordre) :

**Un débat argumenté sur le sujet :** Un tiers des candidats s'est véritablement appuyé sur les approches cognitivistes du contrôle moteur (Keele, 196, Adams, 1971, Schmidt, 1975, 1982) pour expliquer et distinguer la programmation et le contrôle du mouvement. La moitié des candidats ont décrit le traitement et le chemin de l'information au niveau du système nerveux central et du système moteur périphérique; néanmoins, le propos est resté descriptif et peu en relation avec la question de l'expertise. Pourtant l'utilisation de modèle comme celui de Paillard (1986) aurait permis de faire ce lien. La définition du concept d'expertise et de l'accès à l'expertise est survolée. Par exemple, aucune copie ne fait référence aux 30 ans de travaux d'Ericsson. Par contre la plupart des copies expliquent l'expertise à partir d'exemple dans les APS, mais sans rattacher ces exemples aux concepts de "programmation" et "contrôle du mouvement".

**Une présentation/définition générale des mots clés essentiels du sujet :** «programmation, contrôle du mouvement, expertise». La moitié des copies ont considéré le concept d'expertise comme accessoire et n'en parle qu'en introduction et conclusion. La plupart des copies abordent de façon descriptive les concepts de programmation et contrôle du mouvement, sans d'ailleurs référencer leurs connaissances.

**Un approfondissement des concepts de programmation et contrôle du mouvement :**

- La plupart des copies évoquent les 3 étapes du traitement de l'information en référence à la théorie du schéma (Schmidt, 1975, 1982); il est souvent évoqué les PMG/PMS et les différents paramètres spécifiés dans un PMG (e.g., force, direction, amplitude, etc).

- Par contre, moins de copies insistent sur l'atteinte de l'expertise en termes de programmation et contrôle en évoquant par exemple l'automatisation du mouvement et la capacité de double tâche, la discrimination perceptive, la baisse du coût attentionnel (Abernethy et al., 2008), du coût mécanique et énergétique (Sparrow, 2000); de manière générale peu de copies mettent en balance les notions d'efficacité (atteinte du but) et d'efficience (atteinte du but à moindre coût), par exemple en référence aux travaux de Leplat (1997).

- La moitié des copies évoque la notion de feedback; il aurait fallu développer les 3 types de feedback et le processus de correction des erreurs, le rôle de l'extéroception et de la proprioception dans le contrôle du mouvement (Berthoz, 1997; Pailhous, 1994).

**Un approfondissement du concept d'expertise:**

- Aucune copie n'évoque la théorie de la pratique délibérée (Ericsson, 1993, 2003, 2008) qui est pourtant centrale sur l'expertise: un haut niveau de pratique étant atteint après 10 ans ou 10000 heures de pratique délibérée, requérant attention et motivation (persistance et engagement), l'intervention des processus cognitifs.

- Aucune copie n'a évoqué les 3 stades d'apprentissage que l'on trouve chez la majorité des auteurs (Anderson, 1982; Newell, 1985; Schmidt, 1982).

- Enfin, peu de copies évoquent l'accès à l'expertise par l'acquisition de connaissances déclaratives et procédurales, de méta-connaissances, le recours à l'imagerie et aux représentations mentales, la verbalisation, la répétition, la démonstration-imitation, etc.

**Une véritable problématique** qui jouait sur le "En quoi..." **pour dépasser la proposition du sujet.** Il était bienvenue de dépasser les théories cognitivistes traditionnelles et convoquer les connaissances issues des théories écologique (Gibson, 1966, 1979) et dynamique (Bernstein, 1967, Kelso, 1995). Le candidat était invité à dépasser la conception de l'expert qui automatise ses mouvements, qui est prédictif, qui anticipe et qui répond vite et bien, pour expliquer comment l'expert (i) exploite les possibilités d'action offertes par l'environnement (affordances), (ii) transite d'un état stable moteur à un autre état stable, (iii) montre des propriétés non-linéaires telles que la multi-stabilité des patrons de mouvement, indiquant que la variabilité des réponses peut être une façon efficace de répondre aux contraintes de la tâche (Davids et al., 2008; Newell, 1986). Une littérature française récente et abondante pouvait être citée (Delignières, Temprado, Bardy, Zanone...).

### **Forme de rédaction de la copie**

Les qualités de la rédaction devaient répondre aux critères suivants :

#### **Apport de connaissances :**

- Intérêt du sujet : respect des dimensions du sujet ; susciter l'intérêt.
- Apport réel d'informations : construction de la démonstration ; force des arguments ; réponses concrètes apportées.
- Maîtrise des connaissances : maîtrise des concepts et idées ; connaissances exigibles/connaissances approfondies ; pertinence des choix ; références bibliographiques utilisées.
- Projet personnel / Originalité : originalité, réalisme, liaison théorie-pratique, pertinence des exemples, notamment à travers le(s) activité(s) physique(s) et sportive(s) utilisée(s).
- Réponses apportées : aptitude à problématiser les questions posées ; mobilisation des connaissances référencées ; propositions de solutions adaptées ; prises de position.

#### **Forme de la rédaction :**

- Structuration de la rédaction : plan ; problématique ; transitions ; équilibre des parties ; ouvertures et limites.
- Expression écrite : orthographe, syntaxe ; lisibilité ; présentation ; mise en page.

### **Composition de sciences humaines et sociales et activité physique**

#### **Sujet 1**

**«Pourquoi le sport moderne est-il régulièrement associé au contrôle de soi ?»**

D'un sujet à la formulation simple et à la thématique plutôt classique, et donc pouvant être considéré initialement en première lecture par les candidats comme aisément accessible, les productions montrent, au final, qu'un tel *a priori* aurait dû susciter la méfiance. Pour l'écrire simplement, le cœur du sujet reposait sur trois grands axes de réflexion devant être pris en considération. En premier lieu, la question et l'épreuve posaient une référence implicite à la société. En second lieu, le

candidat devait comprendre, définir et mettre en relation les deux expressions centrales du sujet, à savoir le «sport moderne» et le «contrôle de soi». Enfin, *nec plus ultra* qui invitait une réflexion issue des sciences sociales, historique certainement mais pas seulement, les correcteurs pensaient que l'adverbe «régulièrement» allait susciter questionnement et interrogations venant alimenter une dissertation riche et fertile.

Préalablement à ce bilan, il convient de s'interroger quant à l'évacuation ou à l'oubli, par une grande majorité des candidats, de la portée sociale du sujet. En effet, les correcteurs s'inquiètent devant l'importance des copies qui se sont satisfaites d'une réponse à la question posée se limitant à évoquer des perspectives personnelles (émotionnelles, mentales, cognitives, psychologiques, physiologiques, biomécaniques, etc.) sans jamais établir de quelconques liens avec l'environnement social. Faut-il penser qu'à l'heure de l'individualisme, le poids de l'environnement social n'est plus au goût du jour et des étudiants en STAPS (sic) ! Comme si la question du contrôle de soi pouvait se passer d'analyses politiques, économiques, sociales ou culturelles. Comme si l'homme vivait isolé dans sa bulle humaine, séparé d'autrui et de tout environnement social. On ne peut que s'inquiéter d'une vision des pratiques d'exercices corporels et du monde. Par ailleurs, si l'erreur n'est pas imputable à cette orientation dangereuse, elle témoigne d'une préparation rapide d'une bonne partie des candidats qui ne distinguent pas les attendus des épreuves auxquels ils se soumettent ; l'erreur demeure possible mais elle ne peut avoir affecté une telle proportion des copies.

L'idée du «sport moderne» ne renvoie pas forcément à l'ère de la seconde modernité des années 1960 ou à l'ère moderne historique (XVI-XVIIIe siècles). La littérature (Arnaud, Pociello, Terret, etc.) conduit à voir l'objet sur une période s'ouvrant aux candidats depuis la fin du XIXe siècle. Si le choix de réfléchir sur une période ayant dépassée les premiers balbutiements de la seule pratique – distincte du spectacle sportif – permettait de convoquer certains auteurs (Chantelat et Tétart, Attali et Saint-Martin), il n'a jamais été explicité au regard d'une démocratisation effective. Plus encore, il nécessitait de concevoir le sport comme l'apanage du seul acteur, de l'individu agissant (Ehrenberg, 2004). Cette lecture aurait pu avoir d'autant plus d'impact qu'il générerait potentiellement des points d'achoppement avec l'idée de «contrôle de soi». Pris dans l'acception de l'épreuve, c'est une considération très ouverte du terme que l'on peut exprimer. Libéré des connotations que confère un champ scientifique de nature psychologique, le «contrôle de soi» devient une relation exclusive du sportif avec son environnement, avec les autres. Il est représentation. Cette image donnée à voir s'impose alors «régulièrement». Cette récurrence de l'état de gouvernement de son comportement en direction d'autrui relève d'un processus, souvent identifié par une grande partie des candidats comme le «processus de civilisation» avancé par Elias. Ce que bon nombre de copies développe comme étant un accroissement des comportements violents peut tout aussi bien être un accroissement de la sensibilité aux actes immoraux qu'une médiatisation effrénée met à l'index. Plus le tamis est serré, plus les comportements légèrement inappropriés sont perçus et dénoncés. Leurs auteurs sont alors pendus sur la place médiatique.

Globalement, les productions peuvent être classées en trois grandes catégories au-delà des devoirs incomplets, non terminés voire non commencés.

- Le devoir hors-sujet qui oublie que l'épreuve sur les sciences sociales, qui évacue la réflexion autour de la définition du sport moderne et s'engage sur le terrain du contrôle de soi dans les pratiques corporelles sans se référer aux contraintes historiques et sociales. L'adverbe «régulièrement» est lui-même totalement oublié ou

pris à la seule mesure de la vie du candidat. La note ne peut dépasser 3 dans ces conditions.

- Le devoir style «Café des Sports» qui saisit plus ou moins intuitivement le sujet mais ne parvient jamais à briser la réflexion au-delà des poncifs fébriles et inacceptables à ce niveau universitaire. Signes de cette posture autant que conséquences, l'absence de problématique coexiste avec des références absentes et des conclusions hâtives. Dès lors, les productions de ces étudiants ne réussissent pas, ou peu, à mettre en relation les différents types de maîtrises évoquées avec l'environnement social qui caractérise la pratique sportive. Nous abordons ici des copies qui plafonnent à 8 ou 9 en fonction du style et de l'orthographe.

- Le devoir qui s'empare du sujet et questionne à partir de réflexions historiques, sociologiques et/ ou anthropologiques les liens qui se tissent entre le sport moderne (correctement défini) et le contrôle de soi dans des contextes définis investit le cœur du propos. La notion de régularité est abordée. Les thèses de Norbert Elias et Eric Dunning sont souvent évoquées. Celles d'Ehrenberg parfois. Une réflexion sur le caractère récurrent du rôle politique et social du sport est abordée. La question est parfois même étendue à son versant sanitaire et hygiénique (contrôle de son corps, alimentation, exercice physique, soin du corps, etc.) mais toujours dans un contexte politique, social, médiatique et dans une dynamique diachronique. Les devoirs excellents sont extrêmement rares.

Au final, les correcteurs prennent acte d'une évolution, positive bien qu'inachevée, de l'orthographe par rapport à la session précédente. La calligraphie de certains candidats confine aux hiéroglyphes et rendent l'accès à leur réflexion plus délicate. Il est également rappelé que ces copies ne sont pas payées à la ligne ou à la référence. Bien des hors-sujets affectent des productions longues et fortement référencées dans le champ de la psychologie. Au-delà de ces exemples, les correcteurs rappellent aux candidats que la puissance de la réflexion demande du temps et que la densité supplante la quantité. Un temps d'analyse du sujet est primordial. Par ailleurs, la qualité d'écriture est extrêmement hétérogène sur l'ensemble des copies. Parfois, les méthodologies répétitives alourdissent les copies plus qu'elles ne remplacent l'absence de problématique. Mais si «entre deux maux, il faut choisir le moindre» alors ces procédures structurent bon an, mal an le propos à défaut de faire évoluer la pensée.

## **Sujet 2**

**«Comment présenteriez-vous les relations entre motivation, anxiété et performance à un entraîneur de sportif(ve)s qualifié(e)s pour les Jeux Olympiques ? »**

## **Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives**

### **Sujet**

**«Au plan de son histoire et de sa diffusion sociale et géographique, au plan de son organisation comme au plan des pratiques et pratiquants et de sa spectacularisation, le sport moderne n'est pas un ensemble unifié ; si le sport rassemble, il divise, différencie et hiérarchise. Développer, discuter et illustrer cette assertion.»**

L'épreuve de Culture Générale évalue la capacité des candidats à suivre avec réussite le cursus proposé et ce du point de vue de la culture générale nécessaire. Par conséquent, au-delà du traitement spécifique du sujet proposé, il est attendu un certain nombre d'acquis du point de vue culturel, philosophique ou scientifique. Il est également attendu que les candidats disposent d'une compétence méthodologique indispensable.

La session 2012 n'a pas montré une culture étendue dans le domaine considéré, pourtant large, permettant de mobiliser des connaissances tant au plan historique que sociologique ; le sujet, souvent assez peu discuté dans l'introduction, permettait des problématisations originales et diverses, pouvant mettre l'accent sur un aspect plutôt qu'un autre.

Trop de candidats semblent omettre une lecture attentive du sujet et ne retiennent pas la nécessité de l'analyse de certains mots clés importants ; ici, les termes *diffusion sociale*, *diffusion géographique*, *organisation-s*, *pratiques et pratiquants* ou encore *spectacularisation* donnaient pour le moins des «espaces temps» pouvant être traités, sous l'angle de ce qui rassemble, de la ou des division-s, des inégalités comme le sujet y invitait. A noter que le terme de *hiérarchie* a été très peu interrogé... (alors que le sport classe !). La problématique pouvait être traitée sous l'angle de l'évolution historique, sur une longue durée, ou bien en prenant des conjonctures exemplaires ou illustratives. En tous cas, le sujet proposé n'appelait pas un développement sur les bienfaits *vs* les «dérives» du sport, encore moins un questionnement sur la neutralité du sport.

Au plan méthodologique, les copies sont certes structurées, mais le plan le plus fréquemment suivi reprenait les termes du sujet susceptibles de répondre au plan «classique» de thèse/ antithèse organisé en deux temps : le sport divise/mais il rassemble (ou inversement). Ce faisant, les développements ont le plus souvent été descriptifs, juxtaposant des exemples et anecdotes (en outre souvent non datés) qui ne sauraient en rien constituer une argumentation.

On a pu observer fréquemment des problématisations très «libres» / sujet proposé, allant jusqu'au hors sujet quand le développement s'est structuré par exemple autour de l'opposition «dérives» du sport *vs*. «vertus» du sport. Les meilleures copies sont celles qui ont proposé la formulation d'une problématique qui ne reprenne pas seulement comme ici quelques termes du sujet. Des copies ont par exemple judicieusement posé la problématique des inégalités exacerbée dans le champ sportif ; d'autres sont entrées dans le sujet en traitant différents plans /l'assertion proposée : le plan social, le plan politique, le plan médiatique. Elles ont surtout étayé leurs argumentaires sur des connaissances concernant le développement du sport au plan

historique, social, géographique, qu'il s'agisse des pratiques, des institutions ou du sport spectacle...

Nous attirons l'attention des candidats sur l'obstacle que peut représenter pour ce type d'épreuve et de sujet, leurs propres opinions sur le sport ; elles font obstacle à la réflexion et à un exposé argumenté sur des connaissances ; on a par exemple noté des lectures du sujet perçues comme une assertion critique (les termes différenciation, hiérarchisation, division ont été souvent lus comme des termes «négatifs»). On a aussi observé dans les copies, l'exposé d'une vision «enchantée» du sport, souvent assortie de discours normatifs. La posture de défense et illustration des bienfaits du sport a souvent amené des exposés d'opinions plutôt que des analyses argumentées et étayées sur des connaissances telles qu'attendu dans cette épreuve.

L'épreuve de Culture Générale ne saurait consister en l'exposé de ses propres jugements et valeurs : cette épreuve, qui appelle toujours une problématisation et un argumentaire à l'appui, implique des connaissances. L'exercice de la culture générale ne peut donc s'exempter de réelles connaissances et de références, il est la recherche argumentée d'une dimension large vis-à-vis d'un sujet. En ce sens, trop peu de candidats appuient réellement leur discours sur des références bibliographiques. Sur ce plan on conseillera de veiller à ne pas «placer» les acquis de préparation, quitte à être loin du sujet voire hors sujet ou à inclure des références «plaquées». Mieux vaut ainsi éviter le récit chronologique de l'histoire du sport qui donne l'impression de pouvoir être présenté pour tout ou n'importe quel sujet proposé pour cette épreuve.

Au plan de la forme, on se doit d'indiquer aux candidats de veiller à éviter les fautes d'orthographe et de syntaxe ; de même que la personnalisation du sport (doté dans de nombreuses copies, de «sa volonté», «son projet», «ses ambitions...)

Au final nous pouvons donc conseiller aux futurs candidats de réellement engager une réflexion de culture générale pour répondre à la question posée, sans l'orienter ou la restreindre selon le sujet ni à l'éducation physique et sportive ni à une narration de l'histoire du / des sports. Le sujet proposé ménage toujours des ouvertures vers une culture générale et ouvre ainsi à tous, la possibilité de démontrer ce qui est recherché, à savoir une ouverture d'esprit, une capacité de réflexion et d'analyse, une curiosité.

## Admission

### 1-Langue vivante étrangère : Anglais

#### Epreuve écrite

28 candidats ont passé l'épreuve écrite d'anglais cette année : 12 d'entre eux n'ont pas obtenu la moyenne. Les notes vont de 4.5 à 16.5 avec une moyenne de : 9.17. La forme de l'épreuve écrite a été modifiée cette année. Elle est composée, désormais, de deux exercices distincts – une version et une production écrite. Les deux exercices étaient bien complémentaires et apportaient une bonne visibilité sur le niveau global d'un candidat.

Dans la première partie, les candidats doivent traduire en français deux paragraphes d'un article (11 lignes) tiré du journal The Guardian UK, publié le 4 octobre 2011 et intitulé «*Louis Smith : 'After a while you learn to switch the pain off'*». Le texte porte sur le sujet des gymnastes de haut niveau et leur lutte contre la douleur, leurs blessures graves et les exigences demandées pour rester en haut de l'échelle. L'exercice a été correctement réussi. Néanmoins afin de parvenir à rendre un résultat de qualité il fallait être vigilant sur plusieurs niveaux. Le texte comporte des difficultés lexicales qui nécessitent une connaissance du vocabulaire technique lié à la discipline et au corps humain. Par exemple 1 candidat sur 28 a correctement réussi à traduire la phrase suivante :

« *It seems startling that Smith's pursuit of a world champion medal, before an audacious bid for Olympic gold next year in London on the pommel horse, should unfold against this backdrop* ». Une difficulté ici a été porteuse de confusions : le mot "backdrop" signifiant "contexte" ou "scène".

Le texte comporte également des «pièges» de subtilité axés non seulement autour de la maîtrise de la forme grammaticale mais aussi autour du style. Les erreurs qui reviennent systématiquement sont celles de contresens, de nonsens et d'incohérence.

La deuxième partie de l'épreuve écrite porte sur la question suivante :

«*After a while you learn to switch off the pain*»: *contrary to appearances, does being a top class athlete mean that you end up destroying your body and your health? Comment (250 words min.)*

Pour certains candidats la maîtrise de la langue écrite a été insuffisante pour rendre un texte compréhensif. Leurs productions comportaient beaucoup d'erreurs de syntaxe et de conjugaison avec un champ lexical très limité. L'expression écrite à ce niveau n'a pas été réussie. Pour d'autres ce fut une plateforme d'expression libre bien structurée et argumentée et surtout intéressante à lire.

## Epreuve orale

28 candidats ont passé l'oral d'anglais cette année : 15 d'entre eux n'ont pas obtenu la moyenne. Les notes vont de 6.75 à 16 avec une moyenne de 11.27. Dans l'ensemble l'impression est satisfaisante avec des résultats globalement positifs, comme en témoigne la moyenne de l'épreuve, légèrement plus élevée que l'an dernier.

Les textes, tirés de journaux, de magazines et de sites Internet tels que: Today (msnbc.com), BBC Sport, The International Herald Tribune, The Guardian UK et The Times (UK), portaient sur des thématiques variées axées autour de l'actualité et de faits divers sportifs dans le monde entier. Par exemple : l'avenir de Michel Phelps suite à son succès aux Jeux Olympiques de 2008 ; les profils des meilleurs joueurs mondiaux de tennis masculins ; les nouvelles technologies dans la lutte contre le dopage sportif (le passeport biologique) ; la retraite des sportifs de haut niveau à 20 ans ; les effets de nos vêtements sur notre processus cognitif «l'uniforme améliore-t-il la performance?» ; les paralympiques de Londres 2012 et le rêve de Mallory Weggemann, nageuse.

Il convient de souligner que l'ensemble des candidats, malgré parfois des moyens linguistiques limités, a fait de gros efforts pour s'exprimer et pour se faire comprendre. Néanmoins le niveau était très hétérogène allant de médiocre «*s'exprime avec beaucoup d'erreurs, prononciation non travaillée et peu compréhensible*» à excellent «*s'exprime avec aisance tout en maîtrisant des structures complexes, prononciation et intonation très claire et facilement compréhensible*». L'épreuve, d'une durée de 20 minutes, a été correctement préparée par la majorité des candidats et la structure bien respectée : lecture, compte rendu, commentaire de texte et réponses aux questions.

Globalement le champ lexical du domaine sportif est convenablement maîtrisé. Côté prononciation les mêmes erreurs reviennent systématiquement d'année en année. Citons quelques erreurs fréquentes: **agency**, **winning**, **written**, **idea**, **eye**, **title**...(i), (a), (e). Par ailleurs les dates (jour-mois-année) et les chiffres (statistiques, pourcentages) sont moyennement maîtrisés et posent souvent problème aux candidats.

*Pour la forme on retrouve les fautes grammaticales habituelles et des variantes :*

- *La confusion des pronoms relatifs : who, which (the camp who..)*
- *Les «s» oubliés à la fin de la troisième personne + syntaxe (he don't, I'm practice...)*
- *L'emploi correct des structures de bases telles que le présent simple, continu, parfait, le passé simple et le futur.*
- *L'emploi de «his» en faisant référence à une femme*
- *La bonne utilisation de l'infinitif «it will be normal for him to **can** play» “she doesn't want to became famous, to **came**...”*
- *L'emploi des prépositions, des adverbes et la voix passive, “the text is divide(d) ...*

Malheureusement la note donnée ne peut pas faire abstraction de la forme et il est difficile de juger certaines prestations sur le fond quand la langue de communication est trop insuffisante : une grammaire mal maîtrisée accompagnée d'un lexique très limité ou déformé ne permettent pas de bien évaluer la pensée et la structuration du raisonnement. Pour conclure, il faut rappeler une évidence : il s'agit d'une épreuve orale, la lecture des notes est fortement pénalisante.

## **2-Épreuve d'oral APSA**

### **Déroulement de l'épreuve**

Le candidat choisit deux enveloppes sur les huit qui lui sont anonymement proposées. Chaque enveloppe correspond à une famille d'APSA. L'APSA tirée au sort par le candidat ne pourra pas être de la même famille d'APSA que celles choisies en option et en polyvalence. Le candidat sélectionne ensuite une enveloppe (une famille d'APSA) sur les deux choisies initialement. Dans l'enveloppe choisie figure un certain nombre de questions. Le candidat en tire deux au hasard. Après lecture des deux questions, il choisit d'en conserver une (Les deux questions tirées au hasard sont ensuite retirées du circuit). Il a ensuite trente minutes de préparation. Enfin, il est appelé pour quarante-cinq minutes d'oral avec deux membres du jury. Ces quarante-cinq minutes d'oral sont réparties en quinze minutes de présentation, par le candidat, de la réponse à la question posée, suivit de trente minutes d'échange (vingt plus dix) avec les jurés dont les dix dernières portent sur les projets et motivations du candidat.

### **Rappel**

Il doit être rappelé ici que compte tenu de l'importance du champ de questionnement (8 familles d'APSA avec un certain nombre d'APSA représentées par famille) et du coefficient qui lui est attribué (Coef. 5), la difficulté de l'épreuve est grande et très discriminante. Il est important ici de préciser : 1/Que le jury est tout autant attaché à la qualité des réponses à la question posée qu'à la capacité (en cas de méconnaissance relative de l'APSA tirée au sort) des candidats à procéder à des transferts de connaissances d'une APSA à une autre APSA et, 2/Que les dix dernières minutes consacrées aux projets et motivations du candidat sont très importantes et peuvent être très discriminantes. A ce titre nous alertons les candidats sur le fait qu'une inadéquation entre leur projet personnel et le parcours de formation offert au sein du département 2SEP peut engendrer une note rédhitoire.

### **Constat**

La moyenne des notes attribuées aux candidats de la session 2012 est de  $11.11 \pm 4.31$ . Elle est légèrement supérieure à celle de la session 2011 ( $10.7 \pm 4.8$ ). Les résultats à cette épreuve semblent donc se stabiliser. Les remarques sur les candidats restent, à ce titre, identiques à celles exprimées dans le rapport sur la session 2011. En effet, les candidats dans leur ensemble semblent mieux se préparer à cette épreuve : les présentations orales sont dans l'ensemble bien structurées avec une introduction, la présentation d'un plan, un développement suivit d'une conclusion. Nous encourageons les candidats à poursuivre leurs efforts de préparation à cette épreuve. Les notes les plus faibles se caractérisent le plus souvent par : 1/Une mauvaise maîtrise de la technologie des APSA, 2/Des références inexistantes ou très approximatives à des publications ou ouvrages scientifiques pour répondre à la

question posée et 3/L'absence, ou une très grande approximation, de définition des termes utilisés pour répondre à la question posée.

#### **4. Conseils**

Les conseils apportés aux futurs candidats de la session 2013 du concours sont les mêmes que ceux de la session 2012. Nous invitons les candidats à ne pas essayer de flatter les membres du jury au cours des échanges avec eux en citant, par exemple, de manière abusive ou erronée, leurs travaux scientifiques. Nous les invitons également à répondre de manière concise et précise aux questions posées. Nous invitons aussi les candidats à ne pas souligner qu'ils souhaitent mener des travaux de recherche en Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) uniquement pour satisfaire la direction du département 2SEP. Si dans le cadre de son projet, le candidat souhaite réellement faire de la recherche dans un champ scientifique donné, ce qui est fortement encouragé, les jurés ne manqueront pas alors de questionner le candidat sur ses lectures scientifiques, sur les travaux menés dans le domaine qui intéresse le candidat, sur les auteurs de ces travaux, sur les hypothèses éventuelles que le candidat souhaiterait vérifier etc. Il est fortement conseillé alors de ne pas essayer de tricher sur ce terrain avec les membres du jury. Enfin, nous invitons les candidats à ne pas présenter un projet professionnel formaté et complaisant à l'égard des jurés.

### **3. Épreuves pratiques sportives**

#### **3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire**

### **SAUVETAGE**

#### **Rapport à usage externe :**

Piscine de Bréquigny fermée pour raisons techniques. L'épreuve a eu lieu exceptionnellement à la piscine Saint-Georges de Rennes. Le mannequin était placé à une profondeur inférieure à celle initialement prévue dans le protocole de l'épreuve. 28 candidats présents sur 28 admissibles. 15 garçons et 13 filles.

Moyenne générale : 14.26 / 20 (la plus haute : 20.00 et la plus basse : 04.00)

Moyenne garçons : 15.76 / 20 (la plus haute : 20.00 et la plus basse : 11.00)

Moyenne filles : 12.53 / 20 (la plus haute : 18.50 et la plus basse : 04.00)

Les résultats de l'ensemble des candidats montrent qu'ils se sont préparés à cette épreuve car les jurys n'ont relevé aucun abandon, ni disqualification. Seule une candidate n'a pu terminer l'épreuve dans les 2 minutes autorisées. Le temps moyen pour parcourir l'épreuve hors pénalités et en temps limite est de 59" pour les garçons (au lieu de 1.05 en 2011) et de 1.15 pour les filles (Temps identique à 2011).

Cette année, les candidats ont négligé la phase de remorquage qui a donné lieu à 9 pénalités sur 10 signalées. (Mannequin plus ou moins longtemps immergé) .Une seule concerne la phase d'apnée.

- Tous les candidats plongent mais avec un résultat toujours très inégal. Pour beaucoup, on observe une phase nette de freinage lors de la coulée. Il faut insister sur le maintien d'un profil hydrodynamique tonique à l'entrée dans l'eau et attendre que la vitesse chute avant d'amorcer la reprise de nage.

- Seulement 1 candidat n'a pas respecté une immersion totale du corps durant la 1<sup>ère</sup> partie du parcours. Prévoir une marge de sécurité en s'immergeant à plus d'un mètre de profondeur sous la surface. Les techniques utilisées lors de la reprise de nage furent diverses. Les plus rapides furent dans l'ordre, les déplacements en ondulations et ceux en brasse sous-marine.
- La phase de remorquage négligée par les candidats constitue pourtant le moment capital de cette épreuve et révèle, cette année encore, une grande différence de prestations : des prises variées et parfois aléatoires (inversées) et souvent «lâches», qui ne maintiennent pas assez la tête du mannequin collée à celle du sauveteur dans le cas d'une prise «classique». Il nous paraît nécessaire désormais, de consacrer plus de temps à l'amélioration de cette phase pour éviter le hors délai, les pénalités et pour devenir plus performant.,
- Pour conclure : s'exercer à saisir correctement le mannequin et améliorer les appuis jambes par un travail de sustentation et de propulsion.

### **3.2 Autres épreuves de pratique sportive**

#### **DANSE**

##### **Modalités de l'épreuve :**

L'épreuve consiste à présenter une chorégraphie individuelle dont la durée est comprise entre deux minutes et trois minutes. La surface d'évolution est de onze mètres sur neuf mètres. Le chronométrage démarre au premier mouvement et s'arrête au dernier mouvement ou lorsque le candidat quitte l'espace. Le support sonore de la prestation est enregistré en format audio sur CD ou format mp3 sur clé usb ou lecteur mp3. Seul le morceau de la prestation doit y être enregistré. Le démarrage est assuré par un membre du jury. À compter de l'appel, les candidats disposent de trente minutes d'échauffement. Ils peuvent utiliser le matériel prévu pour le son et faire les réglages de leur support sonore. À l'issue de ce temps, les trois premiers candidats sont appelés. Chacun dispose de cinq minutes pour se mettre en scène (décor, costume, ...). Quinze minutes d'échauffement sont alors accordées au groupe suivant pour se préparer et la même procédure de passage est observée à l'issue de ce temps.

##### **Ce qui est attendu des candidats :**

Les candidats sont évalués à la fois sur la composition de leur chorégraphie et sur leur interprétation. Pour ce qui est de la composition, il est tenu compte de l'idée chorégraphique (sujet, propos), de la construction (procédés de composition), de la motricité (choix des éléments de langage, options prises par rapport aux composantes du mouvement en relation avec le propos chorégraphique), et de la scénographie (musique, costume, éléments de décor, utilisation de l'espace scénique). En ce qui concerne l'interprétation, celle-ci est évaluée en fonction de la motricité dansée et de sa maîtrise (difficulté, prise de risque), et de l'engagement du danseur (présence). C'est une épreuve artistique qui suppose un engagement et des choix esthétiques en lien avec l'art d'aujourd'hui. La construction de la chorégraphie, tout comme l'interprétation doivent refléter cet engagement et ces choix.

### **Niveaux de performance :**

- En dessous de 10. La composition est narrative, sans prise de distance par rapport au propos. On assiste à une juxtaposition d'éléments chorégraphiques. La composition reste linéaire sans surprise. Il y a peu de partis pris dans l'utilisation de l'espace. La danse suit la musique sous une forme de redite. Au niveau de l'interprétation, il y a peu de difficultés, peu de prises de risque. La relation aux composantes du mouvement est peu variée, voire peu prise en compte. La motricité est trop en relation avec le propos, avec peu de variations. L'exécution est peu maîtrisée et maladroite. L'expression est surtout relayée par le visage, plus que par le mouvement.

- Entre 10 et 15. Un propos artistique est présent et lisible, toutefois sans un engagement réel. La construction de la chorégraphie est élaborée, en place, mais peut manquer d'originalité. Des qualités corporelles sont effectives. Il manque des nuances et une maîtrise de différents registres corporels. Il y a un engagement personnel, qui peut cependant être un peu sur la réserve.

- Au dessus de 15. Le propos artistique est engagé, relayé par un réel engagement corporel et une scénographie pertinente. On observe une exploitation de procédés de composition et une écriture de l'espace au service du propos chorégraphique. La relation à la musique montre une capacité d'envisager celle-ci sur des modes différents. La motricité dansée est maîtrisée avec une gestuelle originale et nuancée. On remarque une vraie recherche de mouvements.

### **Profil des candidats :**

Quatre candidats se sont présentés à l'épreuve de polyvalence danse (3 filles et 1 garçon) et quatre candidats se sont présentés à l'épreuve d'option (3 filles et 1 garçon).

D'un point de vue général, le jury note cette année une progression du niveau des prestations et un travail sur la motricité du danseur. Les notes de la session 2012 sont comprises entre 8 et 18.

Le (la) candidat (e) dont la note est supérieure à 16 a fait preuve d'une motricité à la fois complexe et sensible. Il (elle) témoigne d'une capacité à tenir un propos, tant dans le choix de la gestuelle qui lui est associée que dans l'engagement et la présence mis en œuvre tout au long de la prestation. Il (elle) affirme une personnalité originale. Parmi les candidats dont la note est comprise entre 13 et 15, deux profils se révèlent. Le premier profil regroupe les candidats dont les qualités d'interprètes sont modestes mais qui font preuve d'intelligence dans le traitement du propos. Ils utilisent judicieusement leur bagage technique pour rendre sensible et poétique leur projet. Le deuxième profil regroupe ceux dont les qualités d'interprètes sont d'un très bon niveau, témoignant d'une motricité complexe (que ce soit dans la virtuosité, ou au contraire dans la simplicité et la finesse des propositions corporelles). Par contre, pour ce profil, le jury note un manque de lisibilité du propos artistique : des choix de stylisation du mouvement auraient mérités d'être approfondis et des maladresses dans l'utilisation de la scénographie brouillent les pistes de lecture.

Les candidats dont la note est comprise entre 10 et 12 ont une motricité singulière, emprunte de poésie, mais l'effort de stylisation du mouvement n'est pas maintenu sur toute la durée de la prestation : certaines propositions mériteraient d'être développées. D'autre part, il apparaît clairement chez ces candidats une volonté d'opérer des choix chorégraphiques (utilisation de l'espace, du costume, du monde

sonore... au service du propos), mais ces choix s'avèrent encore maladroits et / ou redondants.

Pour les deux candidat(e)s n'ayant pas obtenu la moyenne, le jury remarque une gestuelle maladroite, approximative, ou un manque de nuance dans l'utilisation des différentes composantes du mouvement. De plus la ré-interrogation de son vocabulaire gestuel est insuffisante. Les candidats semblent enfermés dans une motricité routinière, qui laisse peu de place à un jeu avec les composantes du mouvement (variations des flux énergétiques, des vitesses, des amplitudes...). La chorégraphie semble récitée, l'engagement du danseur est scolaire, ou au contraire un peu trop expressif et caricatural. Les qualités physiques de ces candidats sont utilisées, mais leur exploitation artistique est insuffisante au regard des exigences de l'épreuve.

### **Remarques :**

Il est rappelé, que le non-respect de la durée de la chorégraphie (entre deux et trois minutes), est pénalisant. Le montage musical ne doit donc pas dépasser trois minutes, les silences éventuels étant compris dans cette durée. La fin de la chorégraphie correspond soit à la sortie de l'espace, soit à la fin du mouvement. Il est donc recommandé que la musique s'arrête en conséquence.

### **Conseils de préparation :**

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve en se basant sur une pratique régulière de la danse, sous de multiples formes (cours techniques, ateliers), afin de nourrir la construction chorégraphique, mais également en participant à des spectacles afin de permettre une gestion du stress satisfaisante au moment de l'épreuve. Il est recommandé aux candidats présentant cette épreuve, de faire appel à un regard extérieur pendant la période d'élaboration du solo, et d'aller voir des spectacles de danse, et visionner des vidéos (internet – films).

## **HANDBALL**

### **Déroulement de l'épreuve :**

Lors de la session 2012 le nombre de candidats était supérieur à la session 2011 : 6 candidats et 3 candidates (contre 5 au total l'année dernière). Nous avons sollicité des «joueurs plastrons» afin de ne pas dénaturer la logique interne de l'activité et de permettre aux candidats de mettre en exergue leurs compétences spécifiques dans la discipline choisie. Les collectifs ont été réalisés de façon aléatoire en fonction de la spécification des postes de jeu des candidats. En effet, il est tenu compte des lignes spécifiques des candidats (ligne avant, ligne arrière, gardien de but) afin que ces derniers aient l'assurance d'évoluer plus de 50% du temps de jeu effectif sur leur ligne préférentielle.

L'épreuve a consisté en plusieurs séquences de jeu sur terrain réglementaire. Ces séquences ont fait l'objet de différentes demandes en terme de consignes et de thèmes de jeu de la part des membres du jury afin d'évaluer le niveau de «richesse technico-tactique» des candidats et de leurs facultés d'adaptation.

Les candidats ont été évalués sur un temps de jeu de pratique effective d'environ 40 minutes.

Le règlement fédéral (FFHB) est appliqué dans tous ses aspects (y compris l'application de l'échelle des sanctions).

### **Les modalités d'évaluation :**

A partir de la diversité des situations de jeu proposées, l'évaluation s'est faite selon les modalités d'une multi subjectivité d'experts prenant en compte les niveaux de pratique en référence à la grille utilisée au Capeps à laquelle les membres du jury ont ajouté deux points.

Le déroulement de la notation s'est fait de la manière suivante :

- Chaque juré a évalué tous les candidats.
- Une concertation a été réalisée au 2/3 environ de la durée totale de l'épreuve pour situer les candidats dans un niveau de pratique à partir d'un bandeau identifiant les compétences des candidats en tant que : porteur de balle ; non porteur de balle ; défenseur.
- Après cette concertation les effectifs ont été modifiés afin d'abandonner l'hétérogénéité des oppositions vers une homogénéisation des rapports de force afin de mieux discriminer les candidats. De nouveaux rôles et statuts ont été attribués aux candidats afin de pouvoir analyser leurs facultés adaptatives.
- A l'issue de la prestation chaque juré a posé une note sur 20 en s'appuyant sur la grille de référence (présentée ci-dessous), la note définitive a été établie par la moyenne de l'ensemble des notes proposées par les jurés et après discussion si nécessaire.

La grille de référence de la session 2012 était la suivante : grille de référence de l'épreuve Handball du Capeps «ancienne formule» (en relation avec les niveaux de pratique fédéraux : BO 1989 du Capeps) + 2 points :

### **Niveaux «fédéraux» et notes correspondantes :**

- National : D2 : 20 - N1 : 19 / 18
- Inter-Régional : N 2 : 17 – N3 : 16 / 15
- Régional : Pré-National : 14 – Excellence Régional : 13 – Honneur Régional : 12
- Départemental : Pré-Régional : 11 – Excellence Départemental : 10 – Honneur Départemental : 09
- Option : Terminal : 08 – Première : 07 – Seconde : 06
- Scolaire : 05 – 04 – 03 – 02 - 01

**Attention :** les jurés ne connaissent pas le niveau de pratique fédérale (dans le cas ou celui-ci possède une pratique en club) du candidat, le niveau de ce dernier est uniquement évalué par les membres du jury sur sa «prestation du jour».

### **Organisation de l'épreuve lors de la session 2012 :**

Le jury a souhaité proposer des situations de jeu variées afin que des candidats ne disposant pas d'une pratique fédérale puissent s'exprimer dans un contexte de

pratique correspondant à une pratique scolaire de l'activité. C'est ainsi qu'il a été demandé aux candidats d'évoluer selon trois modalités de jeu différentes :

- Période 1 : Jeu à 7 contre 7 : Défense imposée en 1 – 5 avec engagement rapide afin de mettre en évidence les compétences des candidats dans le jeu sur «grands espaces».
- Période 2 : Jeu à 7 contre 7 : Défense imposée 3 – 3 avec inversion des postes Base avant / Base arrière. Les candidats ont été vus sur différents postes de jeu en attaque et en défense avec le souci d'équilibrer les rapports de force individuels.
- Période 3 : Jeu à 6 contre 6 : Défenses imposées en 0-5 homme à homme par oppositions de niveau homogène imposées par le jury. Lors de ces séquences les candidats ont été invités à évoluer sur les postes de la base arrière (1/2 et Arrières) afin de disposer d'un volume de jeu très important ainsi que sur les postes de la base avant.

Le déroulement de l'épreuve a permis aux neuf candidats d'exprimer leurs compétences dans les différents domaines de l'activité (jeu sur tout le terrain ; attaque placée /défense placée ; maîtrise technique dans un contexte d'opposition modérée et «contrôlée»)

### **Niveau des candidats de la session 2011 :**

Résultats de l'épreuve :

- Option : 2 candidats et une candidate

Les candidats ont obtenu des notes réparties de 07 à 16

Moyenne : 11.33

- Polyvalence : 4 candidats et 2 candidates

Les candidats ont obtenu des notes réparties de 08 à 13

Moyenne : 09.75

Les candidats à la session 2012 avaient la particularité de posséder un niveau de pratique très hétérogène. Quatre candidats ont obtenu une note inférieure à 10 ce qui démontre un niveau insuffisant de maîtrise de l'activité.

### **Conseils de préparation :**

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve en se basant sur une pratique d'entraînement voir même de compétition régulière à même de permettre une gestion du stress satisfaisante, mais aussi afin de répondre aux différentes dimensions de l'épreuve sur les pôles réglementaire, énergétique, perceptif et décisionnel. Le jury tient à souligner que l'activité Handball est très sollicitante sur le plan physiologique et que les candidats doivent se préparer spécifiquement aux séquences de jeu d'une durée moyenne d'une quinzaine de minutes.

Cette préparation doit envisager la polyvalence à différents postes de jeu ainsi que de bonnes facultés d'adaptation à de nombreuses modalités de jeu et à la diversité des partenaires et des adversaires. Les modifications récentes du code de jeu de Handball doivent être connues et appliquées concrètement dans la pratique des candidats (exemples : engagement rapide, protection du joueur ...).

## **BADMINTON**

### **Modalités de l'épreuve**

L'épreuve consiste en une succession de plusieurs phases de jeu durant lesquelles les candidats sont confrontés à des niveaux d'opposition de plus en plus proche du leur.

L'évaluation du niveau de compétence des candidats s'effectue lors de la dernière phase dans un rapport de force équilibré.

Les candidates et les candidats sont placés dans des groupes non mixtes afin d'établir une notation spécifique de leur performance.

Cependant, dans certains cas, les rencontres peuvent être mixtes afin d'évaluer les compétences dans un rapport de force équilibré.

Le jury peut être amené à donner des consignes de jeu pour mieux évaluer certaines prestations.

La durée totale de la prestation est d'environ 45 mn par candidat.

Les volants sont en plastique (Mavis 300) et fournis.

### **L'évaluation**

Elle porte à la fois sur la performance et le niveau de compétence du candidat. Cinq niveaux de compétence sont définis.

**Niveau 1 :** Les trajectoires sont peu variées et peu dangereuses pour l'adversaire. Le candidat est en grande difficulté pour organiser ses déplacements. Il est en retard sur la plupart des volants. Le jeu est subi quelque soit le niveau de l'adversaire. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordinations spécifiques pour résister ou exploiter les occasions favorables pour rompre l'échange à son profit.

**Niveau 2 :** Le candidat cherche à gagner l'échange mais selon une seule modalité souvent indépendante du jeu adverse. Les trajectoires émises sont peu puissantes ou imprécises, et le jeu au filet est mal maîtrisé. Les déplacements ne permettent pas une couverture défensive suffisante. Ce niveau peut être différencié selon l'utilisation qui est faite des trajectoires faciles reçues.

**Niveau 3 :** Le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer et d'utiliser des déséquilibres. Le registre des actions de frappe s'est enrichi, mais il reste lisible pour l'adversaire. Les déplacements, souvent équilibrés, permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantageusement des situations d'attaque.

**Niveau 4 :** Le jeu est conçu comme un enchaînement de frappes au service d'une stratégie à moyen terme, adapté à l'adversaire. Les trajectoires sont parfois plus rapides tout en restant précises et adaptées aux cibles visées.

**Niveau 5 :** Le joueur impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. Les feintes, nombreuses,

placent l'adversaire face à une incertitude importante. Les déplacements sont fluides, économes et permettent ainsi des interceptions précoces du volant.

### **Performance**

La notation de la performance s'établit comme suit :

- A partir du classement effectué lors de la dernière phase, de façon spécifique pour les candidats et les candidates.
- En lien et relativisée par le niveau de compétence évalué : à chaque niveau de compétence correspond une fourchette de notes de performance.

### **Constats**

Pour cette session, les prestations des candidats (filles et garçons) se sont réparties de la fin du niveau 2 au niveau 4. Un candidat s'est démarqué (niveau 5).

Les intentions tactiques pour construire le point existent mais ne sont pas toujours pertinentes au regard du rapport de force. Près de la moitié des candidats ne possèdent pas un bagage technique suffisant, leur permettant d'asseoir leur projet de jeu. D'autre part, le placement des candidats par rapport au volant génère souvent l'émission de trajectoires peu précises.

L'effort de préparation sur le plan énergétique est réel : aucun candidat ne s'est trouvé en difficulté lors des différentes séquences de jeu.

### **Conseils de préparation**

- S'entraîner sur les plans technique (routine fermée, travail de la régularité au service..) et technico-tactique (routine semi-ouverte, début d'échange imposé, matches à thème...) de façon régulière est nécessaire pour limiter les imprécisions lors des matches.
- S'entraîner régulièrement à jouer dans un rapport de force défavorable.
- Se confronter souvent à des adversaires différents tant sur le plan du niveau que du style de jeu. Cela pour conserver une lucidité tactique (adaptation au rapport de force) et une disponibilité motrice suffisantes.
- Se préparer sur le plan énergétique au type d'effort requis par l'épreuve.

## **ESCALADE**

### **Descriptif des conditions de l'épreuve :**

La session 2012 s'est déroulée sur une structure artificielle de 8m de hauteur. La structure est adhérente et les voies ont été ouvertes dans des profils variés (dalle, dièdres, léger dévers, dévers, et surplomb). Après avoir présenté l'ensemble des voies, les candidats ont 6 min de lecture. Ils sont ensuite en échauffement dans le pan situé dans la même salle et séparé par des rideaux.

Les candidats sont ensuite appelés dans l'ordre alphabétique, le chronomètre est déclenché dès que le grimpeur est encordé au pied de la voie qu'il a choisit de gravir en premier.

Le candidat est évalué sur sa performance et son niveau de maîtrise.

6 candidats à la session 2012 (5 en pratique de polyvalence (2 garçons et 3 filles) et 1 en option (garçon)). La moyenne de l'épreuve est de 8,6. Les notes vont de 3,5 à 15,5. La moyenne des garçons est de 9, et celle des filles de 8,2. Sur les 7 voies proposées (5b à 7a), les candidats se sont engagés de la manière suivante : 6c/7a ; 5b/5a ; 5b/6a ; 5b/5c x 3

### **Conseils de préparation :**

La volonté au niveau de l'ouverture est de mettre en évidence la capacité du grimpeur à mettre en œuvre une motricité spécifique. La configuration des prises sort donc de «l'échelle» classique, et l'orientation des prises est également variée ce qui nécessite de mettre en œuvre des adaptations aux contraintes de la voie.

Nous invitons donc les candidats à se préparer en s'entraînant à grimper dans des profils variés et des configurations de prises variées (alignement de prises, prises éloignées de l'axe de déplacement, densité de prises importantes, faible de densité, pieds micros et adhérences, micro relief...), ce qui permettra de diversifier leur répertoire moteur.

L'épreuve d'escalade demande une préparation spécifique au niveau des ressources énergétiques (tenir des prises de plus en plus petites, gérer son effort, ses PME...), techniques (répertoire gestuel varié, adapté aux contraintes du support et à ses points forts et points faibles,) tactiques (lecture, prise de décision...) et mentales (engagement, prise de risque, gestion du stress...). Les candidats ne doivent pas négliger ce dernier aspect qui peut être totalement inhibiteur et doivent être pleinement préparés.

La gestion du temps apparaît également comme un élément important à travailler pour les futurs candidats. Il semble opportun de se mettre en situation afin d'apprendre à gérer au mieux les 15 minutes imparties en incluant les repos, chutes éventuelles, réalisation des 2 voies. Il faut noter que trop peu de candidats ont géré leur effort après leur chute, recommençant à grimper très rapidement sans profiter pleinement du temps offert.

### **Rappel de quelques points techniques et de sécurité :**

- Le nœud en huit est obligatoire

- En cas de mousquetonnage à l'envers, l'erreur est signalée au grimpeur. Les voies étant dans l'axe, le candidat peut poursuivre son cheminement. En cas d'une 2<sup>ème</sup> erreur de mousquetonnage, le candidat est arrêté, doit remettre la dégaine dans le bon sens et une chute est comptée. Le candidat poursuit ensuite sa voie avec une chute comptabilisée.

- En cas de yoyo, l'erreur est signalée, le candidat doit d'abord enlever la corde du mousqueton du bas puis repasser le bon brin de corde dans le mousqueton du bas. Si le candidat peut réaliser la manipulation sans assistance, il peut poursuivre la voie normalement.

- En cas de chute, le candidat repart avec les dernières prises tenues.

## GYMNASTIQUE AU SOL

### Déroulement de l'épreuve

Trois candidates se sont présentées à l'épreuve pratique option de gymnastique. L'épreuve s'est déroulée conformément au règlement du concours, disponible sur le site internet de l'ENS – Antenne de Bretagne. Nous rappelons l'importance d'avoir une lecture très attentive des rapports de jury et du code de pointage FIG en vigueur en complément du règlement spécifique à cette épreuve. Les conditions matérielles identiques respectaient scrupuleusement les normes FIG. Le jury était composé de trois personnes. Au regard du nombre de candidats, le jury détermine en début d'épreuve les modalités d'échauffement (30 minutes pour cette session). Cette année, le temps d'échauffement est bien géré par les candidates dans un souci de prévention et de préparation à l'épreuve. A l'issue du temps d'échauffement les candidats sont appelés dans l'ordre de convocation et se présentent au jury pour effectuer leurs enchaînements.

### 2. «Statistiques»

	Notes de départ	Notes finales	Coefficient	Déductions
Moyenne	15	12.43	3.43	2.63
Minimum	13	9.60	2.8	2.10
Maximum	16	13.90	3.8	3.40

Cette année les candidates présentent un enchaînement respectant les exigences réglementaires de l'activité. Pour deux candidates l'exigence de série gymnique de 2 sauts différents n'a pas été retenue pour manque de respect de la liaison. Une bonification a été attribuée sur la base de 0.2 points en fonction de la difficulté et qualité de l'élément – E – présenté.

Même si tous les éléments présentés ont été reconnus, nous attirons l'attention sur la nécessité, lors de l'exécution des sauts gymniques notamment, de réaliser la totalité de la rotation longitudinale sans tricher (impulsion et/ou réception). Nous rappelons l'importance du respect des normes techniques imposées par le code de pointage afin de ne pas cumuler le déclassement d'un élément avec les fautes d'exécution. A titre d'exemple, un «pivot de 360° avec la jambe libre minimum à l'horizontal» – D - est déclassé en pivot – B – pour non respect de cette exigence technique.

## JUDO

### Modalités de l'épreuve :

L'épreuve consiste à évaluer la capacité d'un candidat à combattre en opposition et à prendre en compte toutes les dimensions qu'impose la pratique du Judo, à savoir : technique, physique et mentale.

- L'épreuve se déroule en deux temps :

Après un échauffement de 10 minutes libre, Nage Komi de projection de 1 fois 2' ou le candidat doit attester de sa capacité à projeter et à être projeté dans au moins 3 directions différentes, et ce en toute sécurité (stabilité des appuis, contrôle de Uke pendant la chute, tête sortie de l'axe de la projection pour le rôle de Tori, Ukémis maîtrisés pour le rôle de Uke, etc...)

- Après un temps de repos de cinq minutes :

- 1 situation d'opposition au sol : Uke en position quadrupédique, Tori à côté. Durée 2 minutes dans chacun des rôles avec 2 minutes de récupération au changement de rôles.

- 2 Combats debout minimum de 5 minutes non mixtes, par catégorie de poids. Le combat prend fin après 2 ippons ou à la fin du temps imparti.

- La prestation physique est appréciée au cours du Nage Komi et des Combats réalisés. Quatre points seront particulièrement pris en compte pour l'évaluation :

- 1 : L'efficacité et la Gestion de l'Effort
- 2 : Le système d'attaque et de défense
- 3 : Les différentes directions d'attaque
- 4 : Le niveau de Performance

- Le règlement de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) est applicable.

- Le Jury peut être amené à donner des consignes aux candidats, et ceci à tout moment de l'épreuve. Si le candidat ne satisfait pas à l'épreuve du Nage Komi, il ne sera pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à passer l'épreuve Combat et sa note ne pourra excéder 5/20.

- En cas de blessure, le jury peut être amené à interrompre définitivement l'épreuve du candidat afin de préserver son intégrité physique. Dans ce cas, au regard de la prestation réalisée, le jury se réserve le droit de poser une note.

- Le Jury pourra vérifier le poids du (des) candidats avant l'épreuve.

### **Evaluation**

La notation sur vingt s'effectue par référence aux niveaux de pratiques suivantes :

- |                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| - <u>Niveau national :</u>      | 18 à 20         |
| - <u>Niveau interrégional :</u> | 15 à 17         |
| - <u>Niveau régional :</u>      | 12 à 14         |
| - <u>Niveau départemental :</u> | 9 à 11          |
| - <u>Niveau inférieurs :</u>    | 8 et en dessous |

Trois modules sont notés :

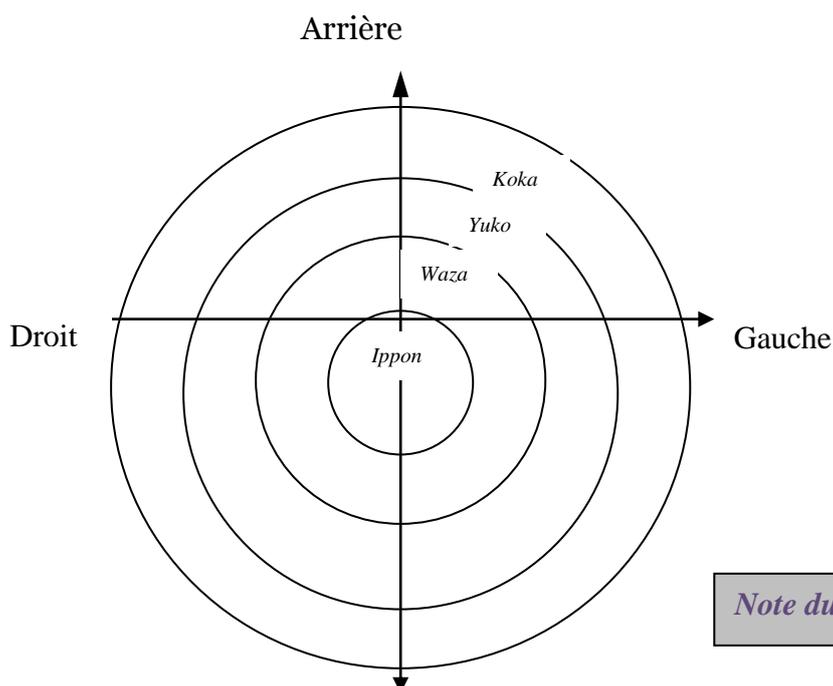
**Module 1 :** Notes efficacité / gestion de l'effort

Observables	Combat 1				Combat 2				Combat 3			
Efficacité	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Gestion de l'effort	1		2		3		1		2		3	
Totaux	C1 = /7				C2 = /7				C3 = /7			
<i>Note du module 1 (C1+C2+C3) / 3 = /7</i>												

**Module 2 :** Notes système d'attaque et de défense

	OBSERVABLES	Combat 1			Combat 2			Combat 3		
	<i>Kumi Kata</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
Debout	<i>Variété Technique</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Attaque appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Défense appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Liaison Debout Sol</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	Totaux	C1= /10			C2= /10			C3= /10		
<i>Note du module 2 (C1+C2+C3) / 3= /10</i>										

**Module 3 :** Direction d'attaque



3 ou 4 directions différentes = 3 pts  
 2 directions différentes = 2 pts  
 1 direction = 1 pt

*Note du module 3= /3*

Avant

**Note finale du candidat =  $m_1 + m_2 + m_3 =$  /20**

**(Module 1)** Note 1 = Jamais / Note 2 = Parfois / Note 3 = Souvent / Note 4 =  
Toujours

Note 1 = Moyen / Note 2 = Bien / Note 3 = Très Bien

### **Constat/Profil des candidats**

Les candidats doivent montrer leur capacité à combattre en toute sécurité pour eux et pour les autres, selon un système d'attaque et de défense élaboré.

Quatre points sont particulièrement pris en compte dans l'évaluation :

- 1 - L'efficacité et la Gestion de l'Effort
- 2 - Le système d'attaque et de défense
- 3 - Les différentes directions d'attaque
- 4 - Le niveau de Performance

### **Conseils de préparation**

- Il est préférable que les candidats aient un niveau de ceinture orange de club minimum, aussi bien pour les spécialistes que pour les polyvalences.

- Les candidats sont confrontés à une épreuve exigeante qui nécessite une préparation spécifique et une bonne compréhension de l'intitulé de l'épreuve. Le Nage Komi doit être réalisé en déplacement et en respectant les trois phases fondamentales de toutes projections, à savoir Kuzushi/Tsukuri/Gake (préaction/lancement/guidage).

- Les candidats doivent être capables de montrer au jury leur capacité à s'échauffer de manière spécifique, de maintenir un échauffement dynamique entre les combats, de faire preuve d'une hygiène alimentaire et d'hydratation adaptée, de s'engager lucidement dans le combat en respectant l'éthique du Judo.

- Ont témoigné d'un bon niveau les candidats qui :

1. Ont fait preuve de continuité dans les différents secteurs (debout/liaison debout-sol/sol).
2. Ont mis en place un projet technico-tactique performant et adapté aux caractéristiques de l'opposition.
3. Ont fréquemment marqué des avantages décisifs (Ippon : 10 points).
4. Ont une saisie préférentielle leur permettant de construire un système d'attaque et de défense efficace ainsi qu'un spécial performant.
5. Ont été capables d'imposer des changements de rythme dans le combat.

L'expérience acquise en compétition s'avère un atout majeur pour le candidat. Le candidat pourra attester de son niveau en présentant tous documents officiels qu'il jugera nécessaire.

Un seul candidat a passé l'épreuve Judo pratique en tant que spécialiste pour cette session 2012.

## ATHLETISME

### Saut en longueur

Aucun candidat n'a choisi le saut en longueur cette année.

### 400m

11 candidats, 4 Filles (trois en option, une en polyvalence) et 7 Garçons (cinq en option et deux en polyvalence).

### Répartition des notes :

Filles	Garçons
12,5	12
11	12
5	10
5	10
	9
	8
	7,5

### Remarques générales et conseils de préparation :

Le niveau global des candidats était assez hétérogène cette année. Quelques candidats, sans être spécialistes, semblent s'être préparés spécifiquement à cette épreuve. A l'inverse, certains courent sans chaussures à pointe et se pénalisent énormément ; d'autres, non préparés, ne connaissent pas les règles relatives au placement dans les starting-blocks en ne posant pas un genou au sol en position «à vos marques». Le jury rappelle aux candidats que, sans être obligatoire, le port des chaussures à pointes est indispensable pour espérer optimiser sa performance.

La plupart des candidats font preuve de beaucoup de volonté vont au bout de leur effort. Néanmoins, certains d'entre eux pourraient améliorer leur performance de manière très significative s'ils ne faisaient pas d'erreurs d'allure. En effet, certains candidats finissent rapidement, preuve qu'ils auraient pu supporter une allure plus rapide dans la première partie de course. D'autres partent trop vite et ralentissent considérablement dans le deuxième 200 mètres. Le jury insiste sur la nécessité de se préparer spécifiquement à cette épreuve ; connaître son allure de course et contrôler notamment le temps de passage aux 200 m permettrait de réaliser une performance plus conforme à ses possibilités.